

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORETS

**Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar**

**16- Les Salines d'Arzew  
(Wilayas d'Oran et Mascara)**

Octobre 2005

## Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

### Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

---

### 1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

Dr. Ammar Boumezbeur, Direction générale des forêts,  
Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.  
Télécopie 213-21 91 52 86 [boumezfr@yahoo.fr](mailto:boumezfr@yahoo.fr)

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A								
Date d'inscription			Numéro de référence du site					

---

### 2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou

~~mise à jour~~: 4 Octobre 2005

---

### 3. Pays: Algérie

---

### 4. Nom du site Ramsar:

Les Salines d'Arzew (Wilaya d'Oran et Mascara)

---

### 5. Carte du site incluse: oui

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): **oui**  -ou- **non**

b) format numérique (électronique) (optionnel): **oui**  -ou- **non**

---

### 6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

Latitude 35°40'00" N Longitude 0°17'30" E

---

### 7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site fait partie sur le plan administratif de la Wilaya d'Oran, Daïra de Bethioua et communes de Bethioua, Boufatis, Aïn Biya et Benfreha et de la wilaya de Mascara. A proximité passent de nombreuses routes, nationales et de wilaya comme la RN N°97 et le CWN°64.

---

**8. Élévation:** (moyenne et/ou max. & min.) mini 60 m maxi 339 m **9. Superficie:** (en hectares) 5.778

---

### 10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le site présente une physionomie monotone d'habitats peu diversifiés caractérisant en général les milieux salés, il fait partie du complexe de zones humides de l'ouest algérien qui englobe principalement la Sebkha d'Oran, les Marais de la Macta, le Lac T'elamine, Dayet Oum El Ghellaz, Dayet Morsli et Dayet Bagra. Ces sites accueillent de grands effectifs d'oiseaux migrateurs qui les fréquentent soit pendant toute la période d'hivernage soit uniquement aux passages en migration vers des contrées plus au sud et servent également de lieux de nidification.

---

### 11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8

---

### 12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

#### Critère 4 :

Le site est une aire d'hivernage importante pour les oiseaux d'eau, en particulier pour le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber roseus*), l'Oie cendrée. (*Anser anser*) et le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*). Cette dernière espèce a représenté plus de 1% de la population totale au cours d'une année récente (2004).

Pendant l'hivernage et au cours des haltes de passage, les oiseaux se répartissent en fonction de leurs exigences écologiques occupant ainsi le plan d'eau et les rives sablonneuses. Situé sur la voie Ouest de la migration, les Salines accueillent 29 espèces aux deux passages en migration (post-nuptiale et printanier), l'hivernage concerne 37 espèces. Le site joue un rôle important pour les oiseaux qui l'exploitent en complément des autres sites du complexe de zones humides de l'Oranie dont 3 sont déjà classés sur la Liste Ramsar. Des déplacements d'oiseaux sont notés au gré de la disponibilité alimentaire et de la quiétude. De par le nombre, le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) et le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) sont les 3 principales espèces focales avec les effectifs portés dans les annexes 1 et 2. Les Limicoles sont aussi représentatifs des hivernants du site qu'ils caractérisent par le nombre d'espèces et par les effectifs dénombrés.

---

### 13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire):

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) **région biogéographique:** Afrique du Nord

b) **système de régionalisation biogéographique** (citer la référence): Thieme M L, Abell R., Melanie L.J. Stiassny, Skelton P. et al., (2005) : Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar A Conservation Assessment.

---

### 14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Géologie – pédologie : Amas éolien avec du gypse

Bassins versant : Débit de 10.000 mètres cubes

Oueds importants : Chabet Esseba et Chabet Djanal.

Climat : Etage bioclimatique semi-aride avec une pluviométrie annuelle comprise entre 300 et 400 mm et des T° avec 9° pour janvier, le mois le plus froid, et 32° en août, le mois le plus chaud.

Qualité de l'eau : Salée

---

### 15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

---

Composé d'amas éolien avec du gypse, le bassin versant a un débit de 10.000 mètres cubes chariés par 2 Oueds importants : Chabet Esseba et Chabet Djanal. Il se situe dans l'étage bioclimatique semi-aride avec une pluviométrie annuelle comprise entre 300 et 400 mm et des T° avec 9° pour janvier, le mois le plus froid, et 32° en août, le mois le plus chaud.

---

#### 16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Le lac joue un rôle important dans la recharge, le renouvellement et l'alimentation des nappes phréatiques. Les eaux de ruissellement favorisant le captage des sédiments et la prévention contre l'érosion hydrique.

---

#### 17. Types de zones humides

##### a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

**Marine/côtière:** A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

**Continentale:** L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va  
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

**Artificielle:** 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

##### b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

R: Sebka ou lac salé, saisonnier.

---

#### 18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Le site présente une physionomie monotone d'habitats peu diversifiés caractérisant en général les milieux salés. La végétation naturelle halophyle, presque absente, est composée de touffes de *Chamaerops humilis* sur les talus, de *Juncus sp.*, *Sueda sp.* et de quelques sujets de *Tamarix sp.* sur les bords. Le plan d'eau est entouré par des cultures sur la majeure partie de son périmètre. Dans les endroits où débouchent les ruisseaux ou les rejets d'eaux usées du village voisin, se forment des vasières entourées d'une végétation herbacée. Sur les berges sèches on rencontre des sansouires, végétation salée inondée au gré des précipitations et couvertes de salicornes (*Salicornia sp.* et *Arthrocnemum sp.*) qui colonisent les terres immergées dès le retrait de l'eau.

##### Analyse faunistique :

L'avifaune recensée sur le site est composée de 89 espèces réparties en 7 Anatidés, 5 Ardéidés, 25 Limicoles, 9 Goélands, Mouettes, Sternes et Guiffettes, 8 Rapaces et 31 Passereaux. Parmi les oiseaux d'eau, 2 espèces sont prédominantes par les effectifs qu'elles présentent, il s'agit du Flamant rose (*Phoenicopterus ruber roseus*) et du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*). Les Limicoles constituent un grand groupe dont le nombre en hivernage ou en passage est souvent très important. Le site accueille également des Laridés, il s'agit particulièrement du Goéland leucophée (*Larus cachinnans*) et de la mouette rieuse (*Larus ridibundus*). Les autres espèces sont présentes mais avec des effectifs très modestes. Le nombre élevé de rapaces est justifié par le plan d'eau et les vastes étendues de cultures qui l'entourent. Le site

héberge également un nombre important de passereaux et familles apparentées, beaucoup plus inféodés aux cultures et autres milieux environnants qu'au plan d'eau. Il s'agit d'oiseaux granivores de la famille des Alaudidés, des Colombidés et de Laniidés.

Les espèces focales :

**Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*)**

En Oranie, les Salines d'Arzew et la Sebkhah d'Oran constituent les principaux sites d'hivernage de cette espèce, les centaines de sujets visibles pendant toute l'année sont probablement de jeunes sujets.

**Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)** Hivernent communément en grand nombre en Oranie où près de 4.000 individus se répartissent entre le site Ramsar du Marais de la Macta, les Salines d'Arzew et l'autre site Ramsar, la Sebkhah d'Oran.

**Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*)**

En hivernage, cette espèce présente dans l'Ouest algérien une distribution éparse avec des effectifs modestes sur chaque site. Elle hivernent à la Macta, dans la Grande Sebkhah d'Oran, le Lac Têlamine et les Salines d'Arzew.

**Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*)**

L'Oranie accueille des hivernants atteignant parfois plusieurs centaines principalement dans les Marais de la Macta, la Sebkhah d'Oran et les Salines d'Arzew.

Distribution des espèces en catégories phénologiques :

Les oiseaux des Salines d'Arzew se répartissent en 3 catégories, les nicheurs, les hivernants et les passagers. 37 espèces se reproduisent principalement dans les cultures (Annexe 1), sur les arbres et les rives. Pendant l'hivernage et au cours des haltes de passage, les oiseaux se répartissent en fonction de leurs exigences écologiques occupant ainsi le plan d'eau et les rives sablonneuses.

---

**19. Flore remarquable:**

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

La végétation naturelle halophile, presque absente, est composée de touffes de *Chamaerops humilis* sur les talus, de *Juncus sp.*, *Sueda sp.* et de quelques sujets de *Tamarix sp.* sur les bords. Le plan d'eau est entouré par des cultures sur la majeure partie de son périmètre. Dans les endroits où débouchent les ruisseaux ou les rejets d'eaux usées du village voisin, se forment des vasières entourées d'une végétation herbacée. Sur les berges sèches on rencontre des sansouires, végétation salée inondée au gré des précipitations et couvertes de salicornes (*Salicornia sp.* et *Arthrocnemum sp.*) qui colonisent les terres immergées dès le retrait de l'eau.

---

**20. Faune remarquable:**

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

En l'absence d'un inventaire exhaustif, l'on connaît l'existence d'espèces communes comme le sanglier (*Sus scrofa*), le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et le lièvre (*Lepus capensis*). L'avifaune mieux étudiée est représentée par 29 familles et 89 espèces (Tableau 3 et Annexe 3).

---

**21. Valeurs sociales et culturelles:**

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Production de 80.000 tonnes de sel par an et extraction de matériaux. L'agriculture et l'élevage sont des activités très présentes aux alentours du site.

---

**22. Régime foncier/propriété:**

- a) dans le site Ramsar: Le site fait partie du domaine privé de l'Etat ou Communal.
- b) dans la région voisine: Le régime de propriété des régions voisines est représenté par des terrains privés et des terrains de type Arch (propriétés privées non titrées).

---

**23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):**

- a) dans le site Ramsar: Plan d'eau salé
- b) dans la région voisine /le bassin versant: Agriculture et terrains de pâturage

---

**24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:**

- a) dans le site Ramsar: Rien à signaler
- b) dans la région voisine: Rien à signaler

---

**25. Mesures de conservation en vigueur:**

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Protection par la Conservation des forêts d'Oran.

---

**26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:**

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Rien à signaler.

---

**27. Recherche scientifique en cours et équipements:**

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Rien à signaler.

---

**28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:**

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Festivités dans le cadre des Journées commémoratives officielles de sensibilisation et de vulgarisation : Journée Nationale et Mondiale de l'arbre, Journée mondiale des zones humides, journée Mondiale pour la lutte contre la désertification et Journée mondiale de l'environnement.

---

**29. Loisirs et tourisme actuels:**

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Rien à signaler.

---

### **30. Juridiction:**

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Wilaya d'Oran

Ministère de l'agriculture et du développement rural, Direction générale des Forêts, Conservation des forêts d'Oran.

Ministère des ressources en eau, Direction de l'hydraulique d'Oran.

---

### **31. Autorité de gestion:**

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Conservation des forêts d'Oran. Adresse : Conservation des forêts d'Oran, Wilaya d'Oran. Tel 213-41 40 12 98, 213-41 40 46 21 Fax 213-41 40 12 98

Direction de l'hydraulique d'Oran

Inspection de l'environnement d'Oran.

---

### **32. Références bibliographiques:**

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

Documents de la Conservation des forêts d'Oran.

---

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse

Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: [ramsar@ramsar.org](mailto:ramsar@ramsar.org)

### Annexe 1 : Recensement hivernal des espèces focales

Nom commun	Nom scientifique	1972	1979	1995	2003	2004
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>	-	2.000		320	630
Tadornes de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	-	-	2.650	670	-
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	110	-		-	1.800

### Annexe 2 : Recensement hivernal des oiseaux d'eau (2003-2004)

Nom commun	Nom scientifique	2003	2004
<b>Flamant rose</b>	<i>Phoenicopterus ruber</i>	<b>320</b>	<b>630</b>
<b>Tadorne casarca</b>	<i>Tadorna ferruginea</i>		<b>1.800</b>
<b>Tadorne de belon</b>	<i>Tadorna tadorna</i>	<b>670</b>	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	280	
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	635	
<b>Canard souchet</b>	<i>Anas clypeata</i>	<b>1.240</b>	130
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>		13
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>		210
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>		80
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>		100
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>		200
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>		360
<b>TOTAL</b>		<b>3.145</b>	<b>3.523</b>

### Annexe 3 : Diversité spécifique de l'avifaune

Famille	Espèce	Famille	Espèce
1. Ardeidae	4	16. Sternidae	4
2. Ciconiidae	1	17. Columbidae	3
3. Phoenicopteridae	1	18. Hirundinidae	3
4. Anatidae	7	19. Laniidae	2
5. Accipitridae	7	20. Turdidae	2
6. Falconidae	1	21. Sylviidae	2
7. Phasianidae	1	22. Passeridae	1
8. Rallidae	1	23. Fringillidae	2
9. Gruidae	1	24. Motacillidae	4
10. Recurvirostridae	2	25. Corvidae	1
11. Burhinidae	1	26. Alaudidae	3
12. Glareolidae	1	27. Meropidae	1
13. Charadriidae	4	28. Apidae	2
14. Scolopacidae	16	29. Emberizidae	1
15. Laridae	5		

#### Annexe 4 : Liste des espèces d'oiseaux observés dans et autour des Salines d'Arzew

	Nom scientifique	Nom commun	Statut
1	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Hivernant
2	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron gardeboeufs	Nicheur
3	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Hivernant
4	<i>Platalea leucordia</i>	Spatule blanche	Hivernant
5	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Nicheur
6	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Hivernant
7	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant rose	Hivernant
8	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	Hivernant
9	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Hivernant
10	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Hivernant
11	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Hivernant
12	<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorne casarca	Hivernant
13	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Hivernant
14	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Sarcelle marbrée	Hivernant
15	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	Nicheur
16	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Nicheur
17	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Nicheur
18	<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	Hivernant
19	<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	Nicheur
20	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Hivernant
21	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Nicheur
22	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Nicheur
23	<i>Buteo rufinus</i>	Buse féroce	Nicheur
24	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Nicheur
25	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Hivernant
26	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Nicheur/passager
27	<i>Recurvirostra avocetta</i>	Avocette élégante	Hivernant
28	<i>Burhinus oediacnemus</i>	Oedicnème criard	Nicheur
29	<i>Glareola pratincola</i>	Glaréole à collier	Nicheur/Passager
30	<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Passager
31	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier int.	Nicheur
32	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	Passager
33	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Hivernant
34	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Hivernant
35	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Hivernant
36	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Passager
37	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Passager
38	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	Hivernant/Passager
39	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau coccorli	Passager
40	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Hivernant/Passager
41	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Hivernant/passager
42	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Hivernant/passager
43	<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Hivernant/Passager
44	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Passager
45	<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatile	Passager
46	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Hivernant/Passager
47	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Hivernant/Passager
48	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Passager
49	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Hivernant/Passager
50	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Hivernant
51	<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Hivernant
52	<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucophée	Nicheur
53	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Hivernant
54	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	Hivernant
55	<i>Sterna nilotica</i>	Sterne hansel	Hivernant
56	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Hivernant
57	<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Passager
58	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Passager
59	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée	Nicheur
60	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Nicheur
61	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Nicheur
62	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Nicheur/Passager
63	<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	Nicheur/Passager
64	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Nicheur/Passager
65	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Nicheur
66	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol	Nicheur
67	<i>Calandrella rufescens</i>	Alouette pispolette	Nicheur
68	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Nicheur
69	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	Nicheur
70	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle des rivages	Passager
71	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Nicheur/Passager
72	<i>Delicon urbica</i>	Hirondelle de fenêtres	Nicheur/Passager

73	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Nicheur
74		Pipit farlouse	Hivernant
75	<i>Anthus pratensis</i>	Bergeronnette printanière	Passager
76		Bergeronnette grise	Hivernant/Passager
78	<i>Motacilla flava</i>	Tarier pâtre	Nicheur/Hivernant
79	<i>Motacilla alba</i>	Traquet oreillard	Nicheur/Passager
80	<i>Saxicola torquata</i>	Fauvette à lunette	Nicheur
81		Pie-grièche méridionale	Nicheur
82	<i>Oenanthe hispanica</i>	Pie-grièche à tête rousse	Nicheur
83	<i>Sylvia conspicillata</i>	Grand corbeau	Nicheur
84	<i>Lanius meridionalis</i>	Etourneau sansonnet	Hivernant
85	<i>Lanius senator</i>	Rousserole turdoïde	Nicheur/Passager
86	<i>Corvus corax</i>	Moineau domestique	Nicheur
87	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pinson des arbres	Nicheur
88	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Bruant proyer	Nicheur
89	<i>Passer domesticus</i>	Serin cini	Nicheur
	<i>Fringilla coelebs</i>		
	<i>Miliaria calandra</i>		
	<i>Serinus serinus</i>		